

ESPAGNOL
EXPLICATION DE TEXTE
EPRUVE COMMUNE : ORAL

Mariana Di Ció, Philippe Rabaté

Coefficient : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure et 30 minutes

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions.

Modalités de tirage du sujet : tirage de 2 billets parmi 3 billets sur lesquels sont indiquées les informations suivantes : genre, siècle, aire géographique. Le candidat, après avoir pris connaissance du contenu des deux billets tirés, informe le jury de son choix et se voit remettre le texte correspondant.

Liste des ouvrages autorisés : *Clave, Diccionario de uso del español actual* (2006).

Cette année le jury a accueilli 22 candidats et candidates admissibles contre 26 la session antérieure. La moyenne est de 12,41, soit en très nette baisse par rapport à 2024 (14,08) pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous. Les notes se répartissent de la façon suivante : 1 (19), 1 (18), 2 (17), 2 (16), 1 (15), 1 (14), 1 (13), 2 (12), 3 (11), 1 (10), 6 (9), 1 (7).

Les auteurs des textes correspondants aux billets choisis sont les suivants :

Pour l'Espagne : Rafael Alberti, Jacinto Benavente, Juan Benet, Javier Cercas, Miguel Delibes, Luis García Montero, Jaime Gil de Biedma, Miguel Hernández, Javier Marías, Juan Marsé, Emilia Pardo Bazán.

Pour l'Amérique Latine : Julia de Burgos, Joaquín O. Giannuzzi, Nicolás Guillén, Martín Kohan, Roberto Merino, Gonzalo Millán, Gabriela Mistral, Pablo Neruda, Juan Carlos Onetti, Samantha Schweblin, Susana Thénon.

Comme l'année dernière, nous avons remarqué une certaine réticence des candidats et candidates face à la perspective d'analyser un texte théâtral et souhaiterions les inviter à dépasser cette crainte. Du point de vue générique, le choix des candidats et candidates s'est réparti de la façon suivante : 11 pour la poésie, 1 pour le théâtre et 10 pour la prose. Pour la deuxième année, le nombre de textes poétiques est supérieur à ceux de prose, ce qui confirme le constat du jury : les candidates et candidats redoutent moins d'affronter une forme poétique, et nous ne pouvons que nous en féliciter.

D'une façon générale, l'exercice d'explication de texte est maîtrisé et mis au service d'une lecture rigoureuse des textes, même si l'on voit apparaître des prestations moins sûres, ce qui explique la baisse sensible de la moyenne. Si l'on ne peut pas exiger des candidates et candidats une compréhension complète et pleine de chaque ligne ou vers du texte, certains exposés ont passé sous silence des pans entiers du texte quand d'autres – d'où les notes les plus basses – ont fait un contresens d'ensemble.

Le jury rappelle, à nouveau pour la session qui vient de s'achever et pour la prochaine, son attachement à l'explication linéaire qui, lorsqu'elle est orientée par une proposition de lecture clairement exposée initialement et suit un découpage sémantique/narratif/dramatique cohérent, reste à ses yeux la méthode la plus efficace pour la réussite de cet exercice. Pour ce faire, il convient de tirer au clair les passages plus compliqués et qui requièrent la consultation du dictionnaire à disposition des candidats. Bien menée, elle permet d'éviter des contresens temporels et lexicaux.

Rappelons également que l'analyse du texte commence dès la lecture orale de ce dernier auquel le candidat ou la candidate doit donc porter un soin particulier, ce qui a été le cas dans la plupart des exposés. À cette fin, il convient d'être attentif à la nature du texte en veillant à ses spécificités, dont la bonne lecture indique déjà une connaissance (synalèphe et enjambements pour la poésie ; didascalies pour le théâtre) et peut annoncer des choix d'interprétation. De même, nous invitons les candidats et candidates à employer le vocabulaire approprié en fonction des genres littéraires (parler de narrateur ou de paragraphe à l'heure d'aborder un poème est une aberration), surtout que le stress de l'épreuve peut faciliter ce genre de lapsus. Les candidats peuvent toujours se reprendre et corriger, même lors de l'entretien, et compter sur la bienveillance du jury.

Quelques remarques concernant la langue s'imposent car sa maîtrise est essentielle à la bonne conduite de l'exercice et l'on a parfois assisté à des prestations très fautives sur le plan linguistique. La lecture des textes et les commentaires donnent trop souvent lieu à des déplacements d'accent et, plus rarement, à des erreurs de prononciation qui nuisent à la qualité de la présentation. Des erreurs de conjugaison, d'emploi des prépositions, de *ser/estar*, de construction des propositions subordonnées sont relativement fréquentes et constituent des fautes plus graves. Sont également apparues cette année de nombreux gallicismes, néologismes. Le jury ne peut que recommander la pratique de la langue orale et une très bonne connaissance morphosyntaxique de l'espagnol. Cette attention portée à la langue permettrait également d'éviter des erreurs de compréhension littérale ou des approximations qui nuisent à la lecture du texte. À cette fin, le jury encourage les candidats et candidates à faire un usage, certes raisonnable, du dictionnaire, notamment pour les textes courts, qu'il s'agisse de prose ou de poésie, pour lesquels une analyse détaillée, stylistique ou métrique le cas échéant, est attendue.

Outre le dictionnaire, les candidats sont invités à faire usage des éléments, notamment paratextuels, mis à leur disposition, à commencer par le titre du texte ou de l'ouvrage dont il est extrait, qui peut très souvent constituer une indication précieuse mais dans la plupart des cas négligée par les candidats et candidates. Le titre joue un rôle essentiel et il n'est pas toujours exploité de manière très précise dans le cas des poésies.

À cet égard et de manière plus générale, une question mérite d'être abordée également dans le cadre de ce rapport car elle se pose, de manière inégale selon les textes : celle de leur plus ou moins nécessaire contextualisation. L'on ne peut imaginer une œuvre qui serait totalement déconnectée de son époque et il est indéniable que les 22 sujets donnés fourmillent de références et d'allusions ; les questions que le jury peut poser durant l'entretien n'ont nullement pour but de vérifier des connaissances sur tel ou tel pays, ni sur tel ou tel genre littéraire. Elles ne visent qu'à accompagner le candidat ou la candidate, afin que celui-ci ou celle-ci prenne en compte la dimension fondamentale d'un fait historique majeur qui est aussi une des composantes de l'écriture. Par exemple, dans les poèmes qui portaient sur la guerre d'Espagne (1936-1939), il est essentiel d'étudier la plus ou grande prise de distance face aux faits historiques, la métaphorisation de l'histoire. Il n'est pas attendu des candidates et candidats autre chose que la capacité à résister, même schématiquement, une production dans son contexte, ce qui ne pourra que nourrir leur analyse.

Comme nous le disions un peu plus haut, la poésie a de nouveau été choisie majoritairement en 2025 et nous nous en réjouissons. Nombreux ont été les candidats qui ont proposé des interprétations personnelles des poèmes, se sont battus avec la part d'hermétisme et la difficulté que certains d'entre eux ne manquaient pas de comporter, et nous les en félicitons. Rappelons seulement qu'il convient bien d'éviter les catalogues de procédés rhétoriques et de suivre l'axe de lecture que vous avez initialement proposé, de sorte qu'il corresponde à l'ensemble du poème ou du texte, et puisse ainsi être décliné.

Enfin, le jury tient à rappeler son attachement aux dix minutes d'entretien, qui sont l'occasion d'un échange au cours duquel la possibilité est offerte au candidat ou à la candidate de rectifier, de préciser ou d'approfondir une interprétation.

En dépit de ces remarques qui n'ont d'autre but que de guider les candidates et candidats dans leur préparation, le jury tient à féliciter celles et ceux qui ont proposé des lectures riches et pertinentes.